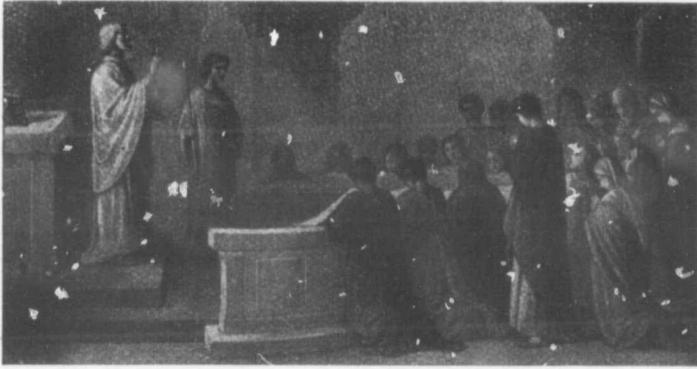




LA NAISSANCE DE JÉSUS.



PENSÉE DOMINANTE

L'Apostolat de la Communion Fréquente



Nous avons rappelé la discipline de la communion fréquente et quotidienne, d'après les récents décrets du Saint-Siège. La suite toute naturelle de ces considérations d'ordre théorique est l'apostolat de la communion fréquente et quotidienne. Tout apôtre doit se mettre d'abord en rapport avec le sujet à gagner ; sa première précaution sera d'écartier les obstacles qui peuvent les séparer. Interrogeons le fidèle, voyons les raisons ou les prétextes qui peuvent le détourner de notre enseignement. Il sera plus facile de l'éclairer, de le convaincre, de l'amener enfin à la communion fréquente.

Je ne communie pas tous les jours, parce que je crains de communier indignement et de faire un sacrilège.

Rappelons la doctrine : la communion fréquente est indigne ou sacrilège, quand on la fait avec la *certitude* d'être coupable d'un péché mortel, commis depuis la dernière confession. Aussi l'Eglise interdit-elle la communion à celui qui est conscient, c'est-à-dire *certain* d'avoir commis une faute grave, dont il n'est pas encore confessé, bien qu'il en éprouve un sérieux repentir. (Concile de Trente. Sess. XIII, ch. VII.)

Ce qui pousse beaucoup d'âmes à délaissier la communion quotidienne, c'est peut-être moins la certitude de cet état, que *la crainte d'y être*. Alors, c'est le doute, et, dans ce doute, on communique dignement, s'il s'agit d'une conscience délicate, craignant Dieu, qui habituellement ne voudrait jamais commettre de faute grave. Ici, le *seul* doute d'avoir mortellement péché est lui-même un signe certain qu'on ne l'a pas fait, d'après l'enseignement de saint Liguori. (Théol. mor. liv. VI. p. 476.)

Ainsi donc, une âme timorée, qui n'a pas la certitude du péché mortel, doit se repentir de la faute à gravité douteuse, bannir cette vaine crainte et aller sans scrupule à la Table Sainte.

Je ne communique pas souvent, parce que je me vois rempli de péchés véniels.

Encore un préjugé : le sacrement de l'Eucharistie est "l'antidote par lequel nous sommes délivrés des péchés véniels quotidiens." (C. de Trente. Sess. XIII, ch. II.) Le décret du 20 décembre 1905 sur la communion quotidienne est aussi explicite : la communion a pour effet de corriger les fautes légères ; si l'amendement de ces imperfections, qu'elle produira sûrement peu à peu, est souverainement désirable, il n'en est pas une condition nécessaire. Sont seulement exigés l'état de grâce, la volonté d'éviter tout péché mortel et l'intention droite et pieuse.

De ces péchés véniels, tirons avec le catéchisme romain la vraie conclusion : *Parce que tous les jours vous péchez, tous les jours communiquez.*

Je ne communique pas tous les jours, où je vais à la messe, parce que je ne puis pas toujours me confesser.

Nulle part nous ne trouvons que la confession soit une condition *essentielle* de la communion. Rigoureusement parlant, la confession, même la confession paschale, n'oblige que ceux qui sont *certain*s d'avoir commis un péché mortel.

Sans doute, nous savons que le S. C. de Trente affirme l'utilité de la confession des péchés véniels ; mais il est bon de connaître la doctrine complète de l'Eglise : si, en effet, on n'est pas coupable de péché mortel, on ne s'abstiendra pas de la communion, parce qu'on ne peut pas se confesser.

Je ne communique pas tous les jours, parce que je crains de manquer aux devoirs de mon état.

Si, pour communier tous les jours, il vous faut négliger même légèrement vos devoirs d'état, laissez la communion quotidienne, pour remplir vos obligations essentielles. Elles sont un *commandement* de Dieu, la communion fréquente n'est qu'un *désir* divin.

Mais voyez auparavant si le temps que vous consacriez à ce saint exercice vous déroberait réellement à vos devoirs d'état. C'est un fait concret et pratique, qui doit être examiné avec toutes les circonstances particulières. Si votre crainte est vaine et jugée telle par votre directeur informé et éclairé, il n'en faut tenir aucun compte. Si cette crainte est fondée, acceptez avec calme et résignation la douce volonté de Dieu qui doit être préférée à tous les autres biens, même à la communion sacramentelle.

Je ne communie pas plus souvent, parce que je n'ai pas le temps de faire la préparation et l'action de grâces.

La préparation et l'action de grâces sont de la *plus haute convenance* pour la sainte Communion. Cette vérité est encore soulignée par le décret du 20 décembre 1905 (4^e règle) : " Comme les sacrements de la loi nouvelle, tout en agissant *ex opere operato*, produisent cependant un effet plus grand à raison des dispositions plus parfaites de ceux qui les reçoivent, il faut veiller à ce qu'une préparation soignée précède la sainte communion et à ce qu'une action de grâces convenable la suive."

Néanmoins, on ne saurait ici marquer de règle générale et identique ; c'est le sens des paroles de Pie X : " On tiendra compte des facultés, de la condition, des obligations de chacun."

Avant tout, on doit se départir d'une conception uniforme qui ferait consister l'action de grâces et la préparation en prières plus ou moins longues, en oraison proprement dite. Si le fidèle retenu à la maison par ses devoirs d'état, offre ses actions à Dieu de façon particulière, multiplie les oraisons jaculatoires, s'encourage à mieux remplir ses obligations en vue de la communion, fait la préparation depuis le commencement de la messe jusqu'à la communion du prêtre, se tient recueilli en actions de grâces jusqu'à la fin de la messe, au delà s'il le peut, qui osera lui interdire l'accès de la sainte Table ?

Après tout, je ne fais pas de mal, lorsque j'assiste à la sainte messe sans communier.

Non, évidemment ; aucune loi positive n'oblige à la communion fréquente ou quotidienne. Nous savons que le Pape

Innocent XI a condamné, le 12 février 1679, les théologiens espagnols qui étendaient à tous les jours, y compris le Vendredi-Saint, la nécessité de la communion sacramentelle.

Mais ce qu'il faut se demander, c'est s'il est *meilleur* et *plus utile* de recevoir fréquemment son Dieu. Nous répondons : oui. En effet, sans être de rigueur pour constituer le Sacrifice, comme l'ont faussement soutenu les luthériens, la participation à la victime par la communion est plus intime et plus parfaite : aussi est-elle le "grand" désir du divin Maître, et l'invitation la plus pressante de l'Eglise. "Le S. Concile désirerait ardemment qu'à chaque messe, les fidèles présents fissent non seulement la communion spirituelle, mais aussi la communion sacramentelle." (Concile de Trente, Sess. XIII, ch. VI.)

Je communierais tous les jours, mais plus tard je ne pourrai continuer cette pieuse pratique et alors j'hésite...

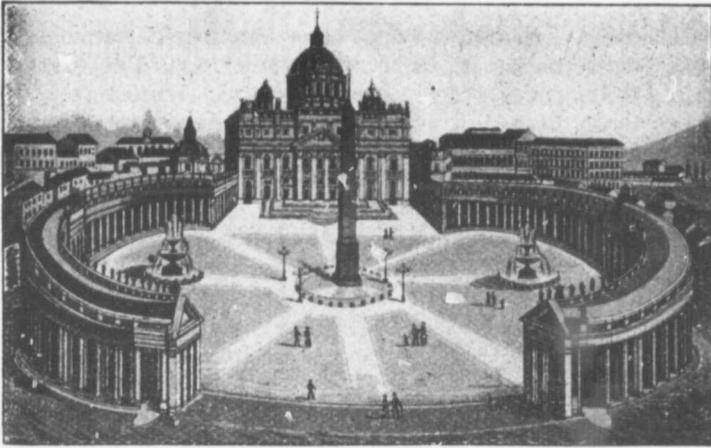
En fait, vous ne tenez guère compte de cette raison, puisque vous communiez tous les huit ou quinze jours, ce que peut-être vous ne pourrez faire plus tard.

La question ainsi posée est résolue ; puisque vous voudriez communier très souvent à l'heure actuelle, et que vous n'avez aucun obstacle réel qui vous l'interdise, communiez très souvent : cette pieuse pratique vous sanctifiera, vous fera du bien.

Peut-être cette habitude sérieuse, longue et aimée de la communion fréquente créera-t-elle chez vous un besoin qui vous attachera désormais plus intimement à elle, vous la fera désirer pour votre pain quotidien, et vous mettra à même de la pratiquer toujours, et d'en être l'apôtre.

Aucune difficulté d'ordre théologique ou pratique ne saurait éloigner l'âme de la communion fréquente et quotidienne. Grâce au jugement éclairé du prêtre, à ses pieuses exhortations, les craintes vaines, les préjugés et les faux prétextes suggérés par la négligence et la paresse s'affaibliront bien vite. Les inquiétudes disparaîtront à la Table joyeuse où l'on mange le Pain suave que l'Esprit de Dieu distribue à ses enfants avec tant de douceur ; les péchés véniels diminueront au contact du feu ardent qui brûle et purifie sans jamais se consumer ; l'âme remplira avec plus d'amour et de fidélité ses devoirs d'état, quand elle se nourrira du Pain des foies qui fait mieux vouloir, et du Vin qui fait germer les Vierges, c'est-à-dire crée les cœurs purs, seuls assurés de connaître et de voir Dieu et sa très sainte volonté.

Semaine catholique de Saint-Flour.



Le Jubilé Sacerdotal de Notre Saint-Père le Pape Pie X.

L'offrande du Calice d'or de la Jeunesse catholique.



PRÈS avoir assisté à une messe dans la basilique de Saint-Pierre, le jeudi, 17 septembre, les membres du Congrès de *la jeunesse catholique italienne*, étaient admis à l'audience du Souverain Pontife dans la salle des Béatifications. Le commandeur Pericoli lut une adresse qui se terminait par ces mots :

“ Enfin, Très Saint-Père, daignez accepter le calice d'or que le comité central des fêtes jubilaires vous présente aujourd'hui au nom de la Jeunesse catholique du monde entier, laquelle a contribué, par sa modeste obole, à cette manifestation d'affection filiale.

“Daignez, Très Saint-Père, vous servir de ce calice demain à votre messe jubilaire ; et quand vous l'élèverez, plein du Sang très précieux de l'Agneau, obtenez de Lui que ce Sang divin descende sur les jeunes gens qui vous l'offrent et sur tous les jeunes catholiques du monde, comme une céleste bénédiction qui féconde leurs saintes résolutions et rende leur action efficace. ”

De longs applaudissements et les cris répétés de : *Vive Pie X*, suivirent ces paroles. Et aussitôt s'approchèrent du Saint-Père le chevalier Del Chiaro, portant le calice d'or avec sa patène, et M. Henri Arrigo, tenant le volume où sont inscrits les noms de tous ceux qui ont envoyé leur offrande.

Le calice est dans le style de la fin du XVII^e siècle. Il est tout en or, mesure 32 centimètres de hauteur et pèse deux kilos. On estime sa valeur totale à 25.000 francs. La coupe est ornée de trois médaillons en reliefs : La dernière Cène, le Crucifiement, la Résurrection. Trois autres médaillons sur la base : Jésus donne les clefs à saint Pierre, Jésus soutient saint Pierre sur les flots, Jésus au milieu des enfants. De cette base s'élèvent trois statues formant le pied du calice : la Foi, l'Espérance et la Charité. L'ornementation est complétée par des têtes de séraphins, des guirlandes d'épis de blé et de grappes de raisins, et autres emblèmes allégoriques de l'Eucharistie.

Le Saint-Père admira le calice, exprima ses remerciements au commandeur Pericoli et au comité, puis, s'étant levé, prononça le discours suivant :

“ C'est avec une grande émotion que je prends la parole pour vous remercier de vos vœux et pour vous exprimer ma gratitude pour le calice que vous avez voulu m'offrir en souvenir de mon jubilé sacerdotal et avec lequel, le 18 septembre, je célébrerai pour vous le saint Sacrifice. Le Seigneur vous récompensera pour la consolation que vous m'avez apportée dans cette belle manifestation, par laquelle vous honorez Jésus Christ et l'Eglise, son épouse bien-aimée.

“ La jeunesse est le printemps de la beauté, et Dieu, toujours jeune et toujours beau, a voulu nous montrer dans la jeunesse quelque trait de sa beauté. Il est impossible de considérer un visage jeune sans se sentir attendri et pris de respect : la beauté d'une âme jeune qui a

conservé l'innocence se manifeste dans les paroles et dans les actes et contraint les impies à baisser les yeux devant le regard d'un cœur pur. Je vous salue, jeunes gens, par ces paroles qui ne sont pas de moi, mais d'un illustre apologiste qui aimait beaucoup la jeunesse et fut l'inspirateur de beaucoup de jeunes gens de son temps, et il m'est doux de vous saluer en ce moment, parce que je sens mon cœur s'attendrir en votre présence, vous qui représentez en quelque manière la beauté même de Dieu.

“ Je me réjouis particulièrement de vous saluer dans la circonstance présente, qui rappelle aussi le quarantième anniversaire de la fondation de votre société. Pour moi, déjà bien avancé en âge, je me rappelle les hardis jeunes gens de 1868, leurs enthousiasmes, leur action, leurs sacrifices. Je me les rappelle avec tendresse ; beaucoup sont allés déjà recevoir la récompense de leurs vertus ; beaucoup sont encore présents parmi vous, et par



CALICE D'OR PRÉSENTÉ AU S. PÈRE
par la jeunesse catholique du monde entier.

leur présence vous encouragent à suivre leur glorieuse bannière. Cette bannière porte écrit trois noms : prière, action, sacrifice.

“ *Prière* : nous ne sommes pas capables de rien penser de nous-mêmes, mais toute notre puissance vient de Dieu. Si nous voulons pratiquer la vertu et être fidèles à notre vocation de chrétiens, nous devons recourir à la prière. Priez, il est doux de recourir à un père qui est toujours disposé à nous écouter, il est doux d'adresser la parole à qui peut et veut nous exaucer : il n'en est pas ainsi dans le monde, où tant de fois notre prière reste vaine. Priez et vous resterez vertueux, vous vaincrez vos ennemis, vous triompherez de tout obstacle, et vous serez la joie de vos familles, vous embaumerez suavement la société.

“ A la prière, vous joindrez *l'action*. Si nous ne sommes pas capables de penser sans l'aide de Dieu, comment serions-nous capables d'agir ? C'est pourquoi, avec la prière, nous pourrions être assurés ainsi de la victoire dans l'action : si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ? Viennent les tentations du démon, viennent les tribulations, et avec la prière nous triompherons et nous serons capables de devenir meilleurs, de nous fortifier dans la vertu et d'agir de manière à pouvoir combattre et à vaincre dans toutes les batailles.

“ *Sacrifice* : la vie est un combat, et précisément dans l'Évangile d'aujourd'hui, Jésus-Christ nous a rappelé que celui qui veut marcher derrière Lui doit se renoncer soi-même, prendre sa croix et le suivre. Il faut donc que nous nous renoncions nous-mêmes et que nous prenions la croix sur les épaules si nous voulons suivre le Seigneur. Bien souvent, vous devrez renoncer à votre volonté pour obéir aux supérieurs, combattre l'amour-propre, résister aux passions ; mais avec la prière et l'action, vous obtiendrez aussi la force de vous sacrifier vous-mêmes.

“ Sovez donc fermes et constants autour de votre labarum sur lequel figure le monogramme du Christ. Autour de lui, vous combattrez, non pas de la manière qui donna à Constantin la victoire sur Maxence, mais toujours pour la même cause. Constantin triompha, mais sa victoire fit couler le sang. Vous vaincrez, mais sans violence : vous

sauverez tout le monde sans que personne périsse. Vous serez l'exemple qui encouragera toutes les autres foules de jeunes gens attendant qu'il les appelle sous la bannière de Jésus-Christ.

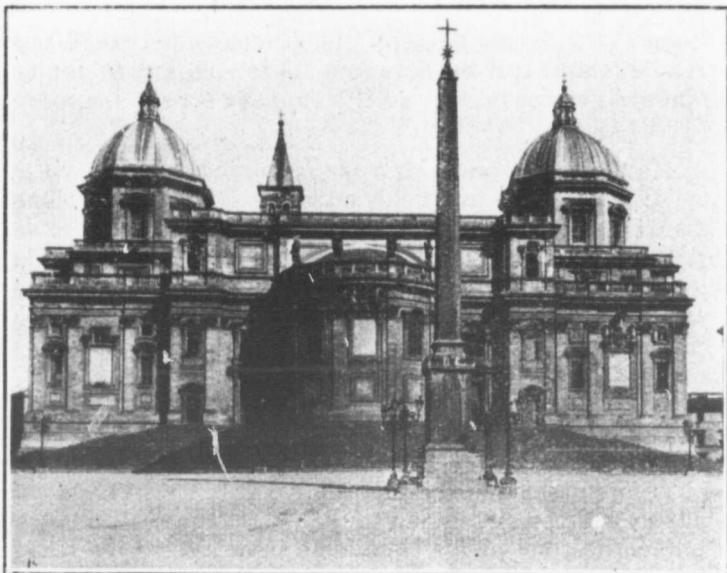
“ Maintenant, vous allez vous réunir en congrès. Si je vous disais de vous maintenir au cours de vos discussions dans les limites de la prudence et de la charité, je ferais tort à votre esprit chrétien. Je sais que vous êtes prêts à le faire et vous ne nuirez pas à la bannière du Christ et à votre foi. Que le Seigneur vous bénisse, vous et votre congrès, comme il a béni la *Semaine sociale* de Brescia ; comme il a béni le Congrès eucharistique de Londres, où, dans cette cité protestante, des milliers et des milliers de catholiques acclamèrent avec enthousiasme dans les rues Jésus au Sacrement, où publiquement une procession de 20 000 enfants et jeunes gens défila derrière l'image de Jésus crucifié, répétant au milieu des acclamations la prière écrite sur l'image elle-même : Que Dieu convertisse l'Angleterre ! ”

Peu à peu, la voix du Pape avait pris une plus grande force, et à ce moment elle fut interrompue par un éclat d'applaudissements et de cris : *Vive Pie X !* Quand le silence fut rétabli, après quelques instants, le Pape continua :

“ Nous nous joignons à eux pour prier et pour désirer que tous les hommes se réunissent dans le bercail de l'Église catholique et que dans tout le monde on puisse répéter : Le Christ triomphe, le Christ règne, le Christ commande à jamais. Que de partout retentisse cette acclamation au Roi éternel des siècles : lui seul pourra donner la paix désirée au monde qui soupire tant après elle et qui est en proie à tant de luttes et à tant de douleurs.

“ Et maintenant, que la bénédiction de Dieu descende sur vous, sur vos frères absents, sur vos compagnons du monde entier, sur vos familles, sur ceux qui vous sont chers et sur toutes vos œuvres. ”

Alors le Pape donna la bénédiction apostolique suivant la forme liturgique, puis quitta la salle des Béatifications pour rentrer dans ses appartements.



BASILIQUE DE SAINTE MARIE-MAJEURE
Place de l'Esquilin

La Messe des Sociétés de Gymnastique

A SAINTE MARIE-MAJEURE

~~~~~

**D**ANS le programme du *Concours international de Gymnastique et de sport* qui a eu lieu à Rome du 23 au 28 Septembre, il y avait été réglé que toutes les sociétés prenant part au concours assisteraient ensemble, le dimanche 27, à la messe du Pape dans la Chapelle des Béatifications. Un changement heureux donna lieu à diverses manifestations d'un grand éclat qui causèrent une profonde sensation dans la population romaine. On décida, en effet, que la Messe du Dimanche serait célébrée à Sainte Marie-

Majeure, et que le cortège des sociétés de gymnastique se rendrait ensuite solennellement au Vatican pour l'audience du Saint Père.

Vers huit heures, les sociétés commencent à se grouper sur la place de l'Esquilin autour de l'obélisque. A 8 h. 30, elles font leur entrée dans la Basilique et remplissent presque entièrement la grande nef : les bannières, aux couleurs et aux formes les plus variées, sont disposées, sur les côtés ; on en compte 93. Sur ce nombre il y a quinze sociétés françaises représentées par 150 jeunes gens.

Un autel portatif avait été érigé en avant de la Confession. Le Cardinal de Laï devait y célébrer la Messe.

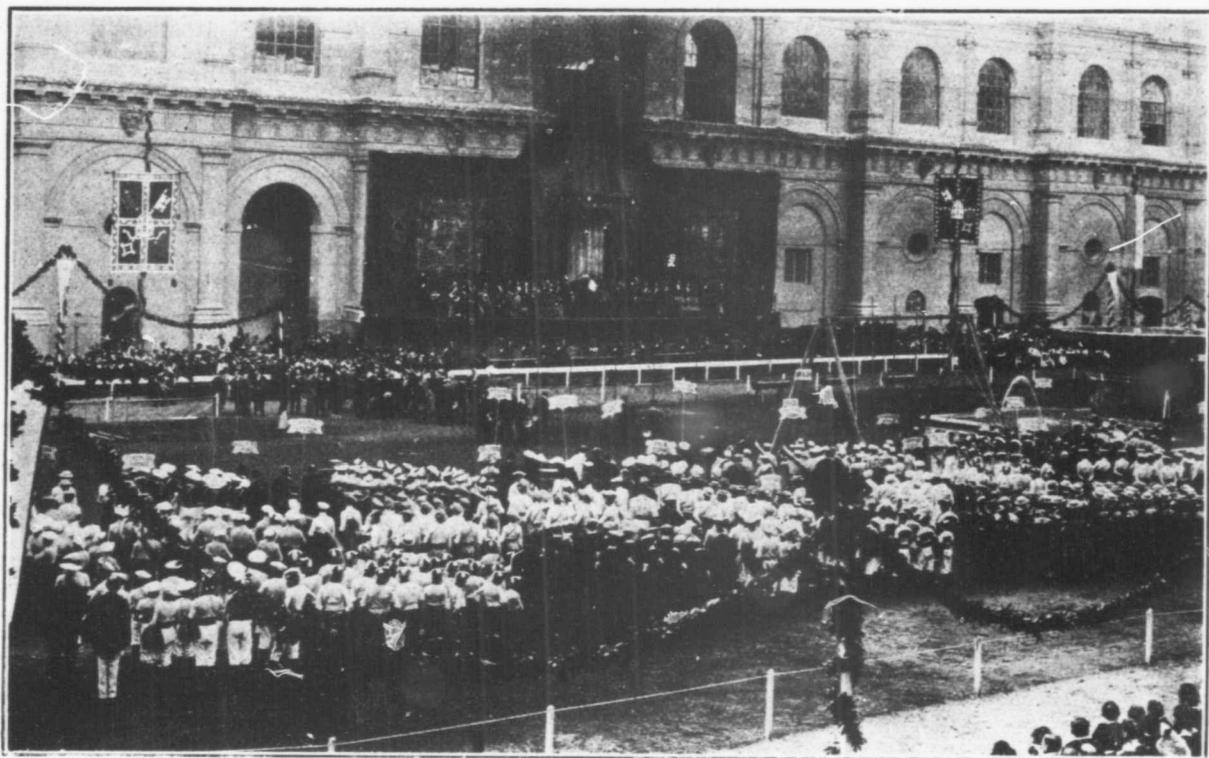
A son entrée dans la Basilique, le Cardinal est salué par les trompettes de la fanfare

Au *Credo*, les gymnastes de la société *Puy-de-Dôme* exécutent un chant de circonstance : les voix mâles de ces robustes jeunes gens résonnent admirablement sous les voûtes de la vieille Basilique. A l'élévation, les trompettes retentirent de nouveau ; le chœur exécute un morceau d'un caractère très religieux et toute la masse des gymnastes se tient à genoux dans le plus grand recueillement : c'est un spectacle édifiant et émouvant. A 9 h. 15, la cérémonie était terminée.

Alors s'organise le cortège qui doit se rendre au Vatican en traversant la ville presque entière, et par les rues les plus fréquentées. Musique en tête, le défilé dure plus de vingt minutes, traverse la place de l'Esquilin au milieu de deux haies de spectateurs qui applaudissent chaleureusement : du reste sur tout le parcours, particulièrement dans les places où la foule a pu se masser, ce sont des acclamations et des applaudissements multipliés. Par la rue Cavour, la rue Alexandrina, le forum de Trajan, la place du Gesù, le Corso Victor Emmanuel, le pont Saint Ange et la place Pia, le défilé arrive au Bargo Nuovo où, devant le siège de la "Giordano Bruno" une ovation spontanée est faite à Pie X par les cris mille fois répétés de *Vive le Pape !* Quand les sociétés arrivent à Sainte-Marthe, elles sont suivies d'une foule immense que l'on peut évaluer à plus de 10.000 personnes.

Après avoir déposé leurs bannières à Sainte Marthe, les jeunes gens entrent au Vatican, et bientôt après, tous sont en présence du Pape dans la salle des Béatifications.

Quand le comte de Carpegna, président de la Fédération, eut donné lecture d'une adresse rappelant le but et relatant



Vue de la Cour de Belvédère, pendant l'assemblée des Sociétés de gymnastique en présence du Pape.

les progrès de l'Association, le Pape quitte son trône et, s'approchant tout près des premiers rangs des gymnastes, il leur adressa ces paroles :

“ Je vous remercie, Mr le Comte, de votre beau rapport sur la Fédération des Associations sportives catholiques italiennes, qui groupe la chère jeunesse d'Italie et tant d'autres jeunes gens de l'étranger, je vous remercie de la démonstration sportive qui vient d'avoir lieu, et je fais des vœux pour que votre confédération s'étende autant qu'est étendue l'Eglise catholique, en sorte que tous soient unis dans un seul esprit, un seul cœur et une même action.

Je remercie les instituteurs, les maîtres et tous ceux qui s'emploient à l'éducation et à l'instruction d'une si nombreuse jeunesse, et les membres du Jury qui ont préparé la solennelle manifestation de ce concours.

Et maintenant, à vous, mes chers enfants, une parole du cœur.

Je me réjouis avec vous de cette solennelle démonstration, non-seulement à cause de la bravoure que vous avez prouvée, mais aussi à cause des sentiments de foi vive dont vous êtes animés. Je vous loue, je vous admire et je vous bénis. Je bénis tous vos jeux gymnastiques, vos exercices, le prodisme, l'alpinisme, et autres de ce genre, et je fais des vœux pour que toute votre œuvre atteigne la fin que l'on s'est proposée. Je loue et bénis cette œuvre, parce que, en même temps que vous faites les exercices corporels, vous y trouvez un repos pour votre esprit, et que, en vous occupant à ces exercices, vous fuyez l'oisiveté qui est la mère de tous les vices, et dans vos concours fraternels vous vous exercez à la vertu.

Je vous recommande cependant la modération. Dans la modération se trouve la vertu. Il s'agit, c'est vrai, de jeux, de passe-temps pour votre récréation ; mais il ne faut pas passer les limites de la prudence, il ne faut pas exposer au danger et porter atteinte à votre santé : je vous recommande donc la modération, afin que dans les récréations vous n'oubliez pas vos études, vos emplois et vos travaux.

Je vous recommande ensuite spécialement de ne pas négliger au milieu de vos jeux sportifs, les pratiques de notre religion. Rappelez-vous que sans le solide fondement de la piété, non-seulement vous ne pourrez vous conserver bons chrétiens, mais vous manquerez encore des vertus simplement naturelles.

Je ne veux pas être pessimiste en condamnant tout ce que

font vos adversaires, mais le cœur me saigne de voir particulièrement les jeunes gens non-seulement se montrer indifférents à l'égard des pratiques de la religion, mais encore oublier les principes naturels. Où trouve-t-on chez eux l'obéissance raisonnable, où la justice, où le patriotisme indépendant non marchandé, où la liberté toujours respectée, où ce principe établi par Jésus-Christ : "*Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ?*"

Pourquoi tout ce mal ? Pourquoi tout ce désordre ? Parce qu'on ne veut pas tenir compte de la religion. Même les païens n'auraient pas cultivé les vertus naturelles s'ils n'avaient pas pratiqué leur religion.

Mais vous qui êtes nés à la lumière de la foi, qui avez été purifiés dans les fonts du baptême, qui avez bu à la source de l'évangile, tâchez de demeurer chrétiens : alors seulement vous serez des citoyens honnêtes, la gloire de la jeunesse, et vous obtiendrez le triomphe de votre patrie.

Voilà les paroles que je voulais dire comme conclusion de ces fêtes auxquelles vous m'avez fait participer et qui m'ont rempli de joie.

Puisse la Bénédiction que j'implore maintenant sur vous, sur vos familles, sur vos instituteurs et vos maîtres, sur tous ceux qui vous sont chers, être pour vous la source permanente de consolations et de suaves encouragements !

Le Pape donna ensuite la Bénédiction dans la forme accoutumée. Puis M. Fiaschette s'approcha tenant en main l'étendard de la Fédération. Sa Sainteté bénit l'étendard et le baisa à plusieurs reprises.

De longs applaudissements accompagnèrent la sortie du Saint Père qui se retira suivi du Comité et du Jury.

Peu après, quand tous les gymnastes se furent réunis dans la cour de Saint Damase, le Pape voulut les revoir une dernière fois : il s'avance sur la loggia qui surmonte la porte d'entrée du musée et y demeura environ cinq minutes, visiblement ému de l'ovation inexprimable qui lui était faite ; puis il disparut en bénissant encore cette vaillante jeunesse qui sortit du Vatican rempli d'un enthousiasme indescriptible.



## SUJET D'ADORATION

### *Le Cœur de Jésus, Fils de Marie.*

#### I. — Adoration.

Adorons le Cœur sacré du petit Enfant battant contre le Cœur de sa Mère, pendant qu'elle le presse avec joie dans ses bras tendres et vigilants. Cet Enfant est le vrai et propre fils de cette Mère, formé de son sang et accru de sa substance. Après la filiation divine qu'il reçoit de son Père dans l'éternité, rien n'est plus vrai, rien n'est plus grand, rien n'est plus nécessaire à Dieu et au monde, ni plus cher à Jésus que la filiation humaine qu'il reçoit dans le temps de sa Mère. De là naissent des relations augustes et sacrées qui lient à jamais le Cœur de cet unique Fils à cette unique Mère.

Le Cœur de l'Enfant-Dieu embrassa d'autant plus parfaitement toutes ces obligations sacrées envers sa Mère que, Marie étant l'unique principe de sa vie humaine, il se devait tout entier à celle de qui il avait tout reçu ; il aima ces liens d'autant plus ardemment que Marie avait au plus haut degré toutes les qualités de la maternité, sans lacune, et en professait tous les devoirs, sans défaillance ; aussi est-ce de toutes les forces, de toutes les tendresses, de toutes les complaisances de son Cœur, qu'il aima sa mère, se donna à elle, lui obéit, la servit ; qu'il continue encore et à jamais de l'aimer et de la servir, même dans sa gloire, se tenant à jamais lié à elle par la profession de la piété filiale la plus profonde et la plus étendue.

Mais, dans le moment où, formé du sang de sa mère, le Cœur de Jésus commençait de lui être attaché par ce puissant amour, le Cœur de Marie, subissait la loi naturelle accrue en elle de toute la force aimante de l'Esprit-Saint qui opérait sa divine maternité, le Cœur de Marie se portait avec ardeur vers le fruit vivant de ses entrailles, se livrait à lui sans réserve, s'attachait à lui pour jamais et proclamait qu'elle n'acceptait de devenir sa mère que pour être sa plus parfaite servante : *Ecce ancilla Domini!* Et elle commençait de lui donner, par delà les soins maternels, tous les services de l'amour surnaturel, de la religion, de l'adoration en esprit et en vérité, de la louange parfaite, du sacrifice sans

réserve et de l'immolation perpétuelle. Comme son Bien-Aimé était à elle, elle était à son Bien-Aimé : et ils demeurent inséparablement unis dans le même amour, qui les écoule l'un dans l'autre et les unit en un seul cœur, le Cœur de Jésus-Marie : *Dilectus meus mihi, et ego illi.*

Adorons donc la piété filiale qui ne cesse de brûler dans le Cœur de Jésus pour sa Mère, en nous appropriant tout l'amour, toute la religion de Marie pour Jésus.

## II. — Action de grâces

C'est un foyer de nouvelles relations du Cœur sacré avec Marie que l'amour libéral dont il se plut à la prévenir en la créant immaculée et en l'enrichissant de tous les trésors de la grâce, pour la sanctifier et la rendre digne d'être sa Mère ; et que cet amour unique de l'Incarnation par lequel il se donna lui-même à elle comme son Fils, lui, la plénitude totale de la grâce. C'étaient les infinies prévenances de son amour pour Marie.

Cette divine Mère lui ayant donné la vie humaine qu'il put consacrer au service de son Père, le Sang dont il put racheter le monde, la fidèle coopération de la prière et du dévouement dans son œuvre ici-bas, les consolations de sa tendresse dans ses peines et l'héroïque participation aux douleurs rédemptrices de sa mort, une nouvelle source d'amour s'est ouverte dans son Cœur et ne cesse de verser ses flots joyeux dans le Cœur de Marie : c'est l'amour de la reconnaissance, où Jésus se plaît, se réjouit et se glorifie de rendre au centuple à sa Mère en bonheur, en gloire, en puissance au ciel et sur la terre tout ce qu'il reçut d'elle.

Ces flammes de l'amour de son Fils allument en retour dans le Cœur de Marie un besoin de gratitude qui la presse jusqu'à la torture : car si elle a donné, ce n'était que les fruits de ce qu'elle avait reçu, et ce qu'elle a reçu demeure infiniment au-dessus de ce qu'elle a rendu. Du moins, comprenant toute l'abondance et tout le prix du bienfait divin, n'en retenant rien pour elle dans sa gratitude très pure, incapable d'aucun égoïsme, elle se fond tout entière en reconnaissance, elle se transforme en la vivante expression de la louange et elle chante éternellement au Cœur de son Fils le cantique de l'action de grâces : *Magnificat anima mea Dominum, et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo !*

Ce n'est qu'en les unissant aux actions de grâces de Marie, pour les purifier et les embraser d'amour, que nos devoirs de reconnaissance, qui sont infinis, tant nous avons été infiniment aimés, seront agréés de Jésus ; car il n'est

qu'une voix qui charme son Cœur et qui le captive : il n'est qu'une voix qu'il désire encore et toujours entendre : c'est celle de sa Mère. Cette voix de Marie, si nous savons la faire passer sur nos lèvres, nous ouvrira le Cœur de son Fils et en fera jaillir d'inépuisables torrents de grâces sur la terre.

### III. — Réparation

Rien n'unit si profondément deux êtres que la douleur, soit que l'un l'endure pour l'amour et le service de l'autre, soit que, frappés par elle des mêmes coups, ils s'aident à en porter le poids ensemble. Cette commune douleur est une meule qui broie leurs deux cœurs ; leurs larmes font de cette poussière un ciment indestructible ; et les plaies qui s'y sont creusées sont des retraites où ils se réfugient pour demeurer à jamais étroitement unis l'un à l'autre. Ainsi en fut-il du commun martyr de Jésus et de Marie, qui créa entre eux des liens nouveaux et rendit tous les autres plus intimes.

Dans ce commun combat où tant d'amour et tant de douleurs les unissent, Jésus s'attache à Marie par les liens très doux et très profonds d'une infinie tendresse, d'une infinie pitié, d'une infinie compassion. Et pour lui témoigner ses sentiments qui dépassent toute expression, il se fait ouvrir le Cœur devant ses yeux. Et comme elle est debout et plus près de la Croix que tous les autres, elle reçoit en plus grande abondance les flots de sang et de grâce qui en jaillissent ; elle entre la première et plus avant par le regard, par la douleur, par l'amour dans cette retraite où Jésus l'attire et lui ordonne de demeurer à jamais, pour y exercer sa sublime et maternelle fonction de consolatrice de son Fils aîné et de réparatrice pour tous ses autres enfants.

Dès ce moment le ministère réparateur de Marie auprès du Sacré-Cœur est couronné de succès : car c'est à son intercession que le Larron doit le pardon ; le centurion, les soldats et la foule, la contrition et la foi qui leur font se frapper la poitrine et confesser "que cet homme est vraiment le Fils de Dieu !"

Elle le continue à travers les siècles.

A nous de rendre fructueuse la réparation de Marie auprès du Sacré-Cœur pour nos péchés et ceux du monde entier, par la prière, la contrition et la pénitence, unies à ses douleurs et à ses larmes ; présentons-les avec confiance à Jésus, en lui répétant sans nous lasser : Souvenez-vous de tout votre Cœur, ô le meilleur des Fils, des angoisses et des gémissements de votre Mère et, à ce souvenir, ayez pitié de nous.

#### IV. — Prière.

Des obligations de justice se joignent à toutes les autres pour achever le réseau des relations qui lient le Cœur de Jésus envers Marie. Car c'est une loi, par Dieu même établie, que quiconque a été fidèle à accomplir ici-bas les charges qui lui furent confiées sur des intérêts limités, reçoive au ciel, en récompense, la puissance sur de grandes choses.

Or, Marie a administré, avec autant de sagesse que de fidélité et de succès, tous les dons qu'elle avait reçus ; elle a vaillamment coopéré aux grandes œuvres de l'Incarnation et de la Rédemption, Mère aussi fidèle à donner son Fils au monde à Bethléem que courageuse à le livrer pour le monde au Calvaire. C'est grâce à elle que Jésus a pu satisfaire les volontés de son Père, racheter les hommes et se conquérir pour lui-même l'empire éternel dont il jouit dans sa gloire. Œuvres infinies, dignes d'infinis salaires.

Jésus lui doit donc la récompense de la gloire, de la puissance, de la royauté. L'ayant fait asseoir à sa droite et couronnée Reine du ciel et de la terre, son Cœur goûte une inexprimable satisfaction à mettre à sa disposition tous les trésors de la rédemption, à son service toutes les forces créées des mondes de la nature, de la grâce et de la gloire, à ne rien faire sans elle, à ne rien donner que par elle, à ne rien recevoir, expiation, prière ou louanges, que d'elle. Il l'a constituée la médiatrice universelle entre les hommes et lui, la coopératrice perpétuelle de son gouvernement, la dispensatrice souveraine de tous ses trésors. Dieu a déposé entre les mains de Marie la plénitude de tous les biens : de sorte que nous n'avons d'espoir, de grâce à attendre, de salut à obtenir que de Celle qui, montée au ciel, inondée des délices de la béatitude, y demeure toujours appuyée sur le Cœur de son Fils bien-aimé.

C'est donc notre devoir aussi bien que notre intérêt de prier par le nom de Marie, de nous appuyer sur les mérites de Marie, de nous couvrir de la sainteté de Marie, de porter autant que nous le pourrons la ressemblance avec Marie, si nous voulons toucher le Cœur de Jésus et être agréés de lui.

# DECRET <sup>(1)</sup>

*relatif à l'Introduction de la Cause  
de Béatification et de Canonisation*

DU VENERABLE SERVITEUR DE DIEU

**Pierre-Julien Eymard**

PRÊTRE, FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DU T. S. SACREMENT



PARTOUT où l'Évangile de Jésus-Christ est prêché dans le monde entier, et en tout lieu où est immolée et offerte au Nom divin l'oblation sans tache, tous les enfants de Dieu et de l'Église, conduits par le Saint Esprit, ne manquent pas d'avoir, de cultiver et de manifester, de diverses manières admirables, la foi, la religion et la piété envers le Banquet précieux, le plus grand des miracles, le mémorial permanent de la Passion et de l'amour du Sauveur, le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie.

Or, parmi ceux qui, dans les siècles passés, ont établi des Instituts religieux pour l'adoration de ce Très Saint Sacrement, on compte, à bon droit, le prêtre Pierre-Julien Eymard, fondateur de la Congrégation du Très Saint Sacrement. Voulant que ses religieux fussent consacrés entièrement au service de cet ineffable mystère, il a écrit au début de ses Constitutions : " Que tous nos religieux sachent bien qu'ils ont été choisis et qu'ils ont fait profession uniquement pour servir la Divine Personne de notre Dieu et Roi Jésus-Christ, véritablement, réellement et substantiellement présent dans le Sacrement de son amour ; et, par conséquent, comme de bons et fidèles serviteurs de ce grand Roi, qu'ils aient soin de consacrer à sa plus grande gloire tous leurs dons et leurs vertus, leurs études et leurs travaux, sans se rien réserver personnellement." C'est pour quoi, il a imposé à ses en-

(1) Il est à noter que ce Décret si important, imprimé en gros caractères, a été affiché sur la façade de la Basilique S. Pierre, et de toutes les Églises de Rome.

fants l'adoration du Très Saint Sacrement, non-seulement chaque année pendant la fête et l'octave du *Corpus Christi* et pendant les Quarante-Heures, mais chaque jour et d'une manière perpétuelle ; et il leur a demandé de s'adonner à la vie contemplative et à la vie active, celle-ci subordonnée à la première, et de travailler à leur perfection religieuse en prenant comme mobile et comme moyen la divine Eucharistie.

### *Enfance*

Le Serviteur de Dieu naquit à la Mure d'Isère, dans le diocèse de Grenoble, le 5 février 1811, de parents honnêtes et pieux à qui, dit-on, avait été prédit un enfant qui serait la gloire de sa famille et le fondateur d'un Institut religieux consacré à honorer le Très Saint Sacrement. Il est à noter que sa mère visitait chaque jour la sainte Eucharistie à l'église et qu'elle y menait le petit Julien qui recevait avec elle les bénédictions célestes. Cet enfant, qui grandissait dans l'innocence, la piété et l'inclination vers les choses saintes, avait à peine cinq ans lorsqu'il commença à révéler à sa sœur Marianne son désir de se vouer au service de Dieu dans le saint ministère, la suppliant en même temps de l'aider de ses prières à parvenir à cet état par la pratique des vertus. Arrivé à l'âge de raison, il s'approchait souvent du sacrement de pénitence et se montrait plein d'ardeur pour purifier son âme. En 1823, le 16 mars, après avoir fait avec sa sœur un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame *du Laus*, non loin de la Mure, et y avoir imploré le patronage de la Vierge Mère auprès de son divin Fils, il s'approcha pour la première fois de la Table des anges avec une grande dévotion : il avait plus tard l'habitude de célébrer ce jour comme le commencement de sa conversion et de sa vocation et l'origine de grâces singulières.

### *Vocation sacerdotale et religieuse*

Comme Julien sentait de plus en plus l'appel de Dieu, il étudia le latin, d'abord chez lui, puis à Grenoble jusqu'à dix-sept ans. Rappelé alors dans sa famille à cause de la mort de sa pieuse mère, il rencontra bientôt celui qui fut pour lui l'instrument de la divine Providence, le P. Guibert, des Oblats de Marie, sur les conseils duquel, le 7 juin 1829, avec l'assentiment de son père, il entra chez les Oblats de Marie et au bout de quelques mois y revêtit l'habit ecclésiastique. Mais à peine avait-il repris ses études interrompues, qu'il tomba malade et dut rentrer dans sa patrie, où il demeura deux ans avec son père, qui mourut pieusement le 3 mars 1831. Avec l'aide de la très sainte Vierge, il passe alors heureusement l'examen de philosophie et entre au grand Séminaire de Grenoble. Ses progrès dans la science et dans la vertu le font élever au sacerdoce le 20 juillet 1834. Trois mois

après, il est nommé vicaire dans la paroisse de Chatte. Il s'acquitte si bien de sa charge, qu'au bout de trois ans il est envoyé comme curé à Monteynard. Là, se faisant tout à tous, et suivant



CHAPELLE DU *CORPUS CHRISTI*, (Paris).

La plaque de marbre indique l'endroit où repose le corps de notre Vénéralle Père.

l'exemple du divin Pasteur, en même temps qu'il était animé envers Dieu d'une piété remarquable, il répandait la doctrine du salut et montrait sa charité envers le prochain, surtout envers les fidèles qui lui étaient confiés. Cependant, aspirant à un état plus

parfait, sur l'avis du P. Touche, Oblat de Marie, et avec la permission de son évêque, il se rendit à Lyon, au pied de la colline de Fourvière, et après un court noviciat, fit les vœux de religion dans la société des Maristes. Mis aussitôt à la tête du collège de Belley, puis désigné comme Provincial de Lyon, il établit et dirigea dans cette ville le Tiers-Ordre de Marie ; il fut ensuite nommé maître des novices. En 1851, ayant été transféré au collège de la Seyne-sur-Mer, il y multiplia les actes de sa dévotion envers l'Eucharistie, et, d'accord avec le capitaine de Cuers, il fonda l'œuvre de l'Adoration nocturne à Toulon.

#### *Fondation de la Société du T. S. Sacrement*

Depuis cette année jusqu'à 1856, le serviteur de Dieu, sous l'inspiration divine, s'employa de toutes ses forces à établir la Congrégation du Très Saint Sacrement. Ayant surmonté avec courage de graves obstacles, sous les auspices de la très sainte Vierge et d'accord avec l'autorité ecclésiastique, après avoir obtenu du P. Favre, Supérieur général des Maristes, une dispense régulière et une bénédiction paternelle, il fonda le nouvel Institut avec l'approbation de l'archevêque de Paris, qui offrit au serviteur de Dieu la maison pour établir son œuvre. Le 1er juin de cette année, les premiers membres de cette Institut commencèrent à conserver le Très Saint Sacrement dans un tabernacle, autour duquel ils adoraient le Roi eucharistique, qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes. Toutefois, c'est seulement à l'Épiphanie de l'année suivante que l'Œuvre fut définitivement constituée ; dans la suite, pour divers motifs, elle dut transférer son siège au faubourg Saint-Jacques, où elle se développa peu à peu. A cet Institut, il faut en ajouter un autre, celui des Servantes du Très Saint Sacrement, auquel eut une grande part Mlle Guillot, qui en fut la première supérieure. Celle-ci, sur le conseil du Bienheureux Jean-Baptiste Vianney, quitta Lyon, se rendit à Paris et se mit de plein cœur, comme l'y avait engagée le Bienheureux, sous la direction et l'obéissance du saint prêtre Julien. Le serviteur de Dieu donna aux membres du nouvel institut un habit blanc et le nom de Servantes du Très Saint Sacrement qu'elles devaient adorer perpétuellement : il composa leurs constitutions, leur directeur, et leur adressa des lettres admirablement faites pour conduire à la perfection et à la fin de l'Institut. En 1859, le 9 novembre, il ouvrit lui-même la seconde maison de sa Congrégation à Marseille, sur la prière de Mgr de Mazenod.

#### *Œuvres eucharistiques*

A ces deux Instituts, le serviteur de Dieu ajouta d'autres œuvres pour favoriser le culte et l'apostolat eucharistiques : ainsi l'*Agrégation du Très Saint Sacrement* et le Tiers-Ordre séculier

ou *Fraternité* : la première demande à ses membres de faire une heure d'adoration par mois et de s'occuper des objets qui touchent de plus près à la sainte Eucharistie ; la seconde demande une heure d'adoration par semaine ; la *Garde d'honneur*, qui assure un service assidu d'adorateurs devant le Très Saint Sacrement ; les *Semaines eucharistiques*, dont le but est d'assurer la splendeur du culte de l'exposition, chaque inscrit contribuant à payer les frais de ce culte pendant quatre semaines par an ; et la *Première Communion des adultes*. Le Serviteur de Dieu exerça aussi le ministère sacré de la prédication en plusieurs villes et diocèses de France, et il le fit avec doctrine, édification et d'une manière digne d'éloges. En 1862, ayant fondé à Angers une autre maison, il se rendit à Rome avec les lettres de recommandation de plusieurs évêques de France et obtint de Sa Sainteté Pie IX, non seulement un Bref laudatif, mais encore le Décret d'approbation de sa Congrégation en 1863. De retour en France, il visita plusieurs noviciats et maisons de divers Ordres ; et ensuite il termina ses Constitutions et les modifia conformément aux observations reçues du Siège apostolique. Il s'occupa aussi de racheter le saint Cénacle des mains des Turcs, afin d'y ériger un trône pour l'adoration du Très Saint Sacrement ; mais, à cause de plusieurs difficultés survenues, il ne put y réussir. Entre temps, il avait la consolation de fonder de nouvelles maisons à Bruxelles, puis à Saint-Maurice de Versailles dont il fit le noviciat et une maison de retraite, et de commencer pour la sanctification des prêtres séculiers l'Œuvre qui s'est ensuite développée sous le nom de l'*Association des Prêtres-Adorateurs*, et compte aujourd'hui environ quatre-vingt mille associés.

#### *Mort du Serviteur de Dieu*

Enfin le serviteur de Dieu, brisé par le travail et par la maladie, dut, le 17 juillet 1868, suivre les conseils des médecins et quitter Paris pour aller refaire sa santé au pays natal. Sur la route il s'arrêta à Vichy où il donna une suprême bénédiction à la sœur Marguerite qui, sous sa conduite, avait fondé l'Institut des Servantes du Très Saint Sacrement. Il célébra la messe le 21 du même mois à Grenoble, dans la chapelle de Notre-Dame de la Salette, Réconciliatrice des pécheurs, et arriva le soir à la Mure où l'attendait l'hospitalité affectueuse de sa sœur. Mais son mal s'aggrava, il fut atteint de paralysie, et il recut avec grande piété les derniers sacrements de l'Eglise. Enfin, en présence de sa sœur, de ses proches et de deux de ses religieux, le Frère Albert et le Père Chauvet, maître des novices, qui avaient été envoyés de Paris auprès de leur très aimé Père fondateur, le samedi 1er août, fête de saint Pierre-aux-Liens, en priant dévotement et les yeux fixés sur l'image de Jésus crucifié, il expira paisiblement, à l'âge de cinquante-sept ans, cinq mois, vingt-huit jours. Le di-

manche suivant, après des funérailles célébrées dans l'église de la paroisse avec un grand concours de clergé et de peuple, le corps du serviteur de Dieu fut mis en terre et il y resta jusqu'en 1877, où il fut trouvé entier et transporté à Paris, au milieu du chœur de l'église attenante à la maison-mère de la Congrégation.

La renommée de sainteté que le serviteur de Dieu s'était acquise pendant sa vie, et qui grandit de jour en jour après sa mort, confirmée, dit-on, par des prodiges et des miracles, a engagé à faire les Procès informatifs ordinaires. Ces procès ayant été terminés et transmis à la Sacrée Congrégation des Rites, comme les écrits du serviteur de Dieu avaient déjà été revisés et approuvés, que dispense avait été obtenue du délai de dix ans ainsi que de l'intervention et du vote des consultants, et que rien n'empêcha d'aller plus avant, sur les instances du T. R. P. Edmond Tenaillon, Procureur général de la Congrégation du Très Saint Sacrement et postulateur, eu égard aux Lettres postulatoires de Sa Majesté royale et impériale François-Joseph, empereur d'Autriche, et de son Altesse royale la princesse Blanche d'Orléans, de beaucoup d'Eminentissimes Cardinaux de la sainte Eglise romaine, d'un grand nombre d'Evêques, de Chapitres de cathédrales, d'Ordres religieux, de Confréries du T. S. Sacrement, et de personnages distingués par leur dignité soit ecclésiastique, soit civile, l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal Ferrata, Ponent ou Rapporteur de cette Cause, a proposé en séance ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, assemblée au Vatican, la discussion de la question suivante : *La Commission d'Introduction de la Cause pour le cas et à l'effet dont il s'agit doit-elle être signée ?* Et les Eminentissimes et Révérendissimes Pères préposés à la garde des Rites sacrés, après le rapport de l'Eminentissime cardinal Ponent, après que le Rév P. D. Alexandre Verde, promoteur de la sainte foi, eut donné son avis de vive voix et par écrit, tout bien examiné, ont répondu : *Affirmativement, c'est-à-dire qu'il fallait signer la Commission, s'il plaisait à Sa Sainteté.* Le 11 août 1908.

Relation de ces choses ayant été faite à Notre Saint-Père le Pape Pie X par le soussigné Cardinal Préfet de la Congrégation des Rites, Sa Sainteté, après avoir ratifié la réponse de cette sacrée Congrégation, a daigné signer de sa propre main la Commission d'Introduction de la Cause du Vénérable Serviteur de Dieu Pierre-Julien Eymard, prêtre, fondateur de la Congrégation du Très Saint Sacrement, le 12 des mêmes mois et année.

SÉRAPHIN Card. CRETONI,  
*Préfet de la S. C. des Rites*

†  
Place du sceau

† DIOMÈDE PANICI,  
*Archev. de Laodic., Secret. de la S. C. des Rites.*

## IMAGE-SOUVENIR

— DES —

DEUX JUBILÉS

de 1908.

(Prime offerte à tous nos abonnés.)



UL doute que nos lecteurs sauront apprécier la si belle prime qui leur est offerte, cette année. Sans parler du goût artistique qui l'a inspirée, elle est avant tout d'une actualité vraiment remarquable. Il était impossible de trouver quelque chose mieux approprié aux circonstances. En effet, elle rappelle les deux grands jubiléés qui illustrent à jamais l'année présente : celui des noces d'or de Sa Sainteté Pie X et le cinquantième des apparitions de la T. Ste Vierge à Lourdes. C'est donc le plus beau souvenir que nous puissions vous présenter à la fin de cette année de grâce et de bénédiction.

Gravure magnifique, imprimée en riche chromolithographie (13 x 9½ pouces), elle porte, au centre, encadrée gracieusement dans un joli médaillon oval, l'image de Notre Dame de Lourdes. Quatre autres médaillons, faisant couronne à la Vierge, complètent l'image. En haut, les figures de Pie IX et de Pie X ; au bas, Bernadette et une procession du T. S. Sacrement. Le tout se détache sur un fond nuancé de douze couleurs plus or.

Répondre cette image est déjà une œuvre d'apostolat, car c'est faire aimer Marie Immaculée, notre Mère à tous ; c'est aussi faire honorer le Souverain Pontife, père de la grande famille chrétienne. Que cette image-souvenir ait donc sa place d'honneur dans tous les foyers. Elle leur sera un gage d'abondantes bénédictiones. Il est si doux de vivre sous le regard de la bonne Dame de Lourdes. Et la vue de Pie X, si justement appelé le Pape de l'Eucharistie, reportera votre pensée vers la table sainte où toute âme doit venir souvent, si elle veut goûter avec le bonheur du ciel les vraies joies d'ici-bas.

## VENERABLE !

GLOIRE à l'Eucharistie et gloire à notre Père !  
Viens, humble serviteur, recevoir ton salaire :  
L'Eglise avec l'amour et l'art industriel  
Qu'apporte l'abeille à faire une alvéole,  
A fini de tracer la première auréole  
Que l'on voit resplendir à ton front glorieux.

Ici-bas tu fus ombre et néant et poussière ;  
Tu construisis à Dieu la demeure princière,  
Le trône où son amour brille comme un flambeau ;  
Mais toi, tu ne fus rien, ou plutôt, tu fus prêtre  
Et tu t'anéantis pour le faire connaître,  
Du trône de ton Dieu te faisant l'*escabeau* !

La terre languissait sur son trépied antique  
Sans oser recourir au pain eucharistique  
Qu'un zèle trop discret ne lui donnait que peu :  
Quand d'une ombre de mort tu la vis investie,  
Prêtre du Dieu caché, tu pris l'Eucharistie  
Et ta main l'entoura dans *un cercle de feu* !

Par toi Jésus triomphe et toujours on l'adore  
Du matin au couchant et du soir à l'aurore,  
Dans des temples plus beau que n'est le firmament.  
Sois heureux de tes fils, aucun ne prévarique :  
Dans l'Europe vieillie ou la jeune Amérique,  
Tous adorent par toi l'auguste sacrement.

Ah ! jette sur les tiens un rayon de ta gloire,  
Un chaud rayon d'amour émané du ciboire  
Où se cache Jésus, mais où le voit la foi.  
Dévoile à leurs regards le Soleil de justice :  
Qu'à ses pieds, jour et nuit, chacun s'anéantisse  
Et que n'étant plus rien, ils soient dignes de toi !

En ce jour, gloire à toi ! Mais non, gloire à l'Hostie !  
Gloire au *Matthe* adoré ! Gloire à l'Eucharistie !  
Que l'encens d'Arabie embaume le saint lieu,  
Que de roses, de lis, les autels se sertissent,  
Que les cierges flamboient, que les chants retentissent :  
C'est l'heure du triomphe, *ô Journalier de Dieu* !

ALBERT DUTFOY, S. S. S.



## Descends du Ciel

Paroles de  
HORTENSE BARRAUMusique de  
EMMANÈL COMBOUL

PRÉLUDE

*f* *p*

CHANT

SOLO.

Descends du ciel, Toi vers qui je sou-pi-re; Oh viens, dé-

ORGUE  
ou  
Harmonium

-sus, faire en moi ton sé-jour... Hôte di-vin, Toi que seul je dé-

-si-re, Comble bien tôt le vœu de mon a-mour! Ah!

Très doux.

Très doux.

viens, Jésus... O doux Jésus! viens... viens!

CHŒUR.

1<sup>re</sup> Partie. Ah! viens, Jésus... O doux Jésus! viens... viens!

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Parties. Ah! viens, Jésus... O doux Jésus! viens... viens!

- 1 Descends du ciel, Toi vers qui je souh ire ;  
Oh ! viens, Jésus, faire en moi ton séjour...  
Hôte divin, Toi que seul je désire,  
Comble bientôt le vœu de mon amour !
- 2 Descends du ciel, Toi le Dieu que j'adore ;  
Oh ! viens, Jésus, m'enivrer de bonheur...  
Astre divin, abrège cette aurore,  
En te levant dans le ciel de mon cœur.
- 3 Descends du ciel, Toi dont l'amour m'embrase ;  
Oh ! viens, Jésus, ne me fais plus languir...  
Epoux divin, dans la plus douce extase,  
A ton enfant, hâte-Toi de t'unir.

## Acte de Foi involontaire

---

M. Maurice Talmeyr, dans la *Libre Parole*, a écrit les lignes suivantes au sujet du congrès de Londres :

“ Dans ce pays d'universelle hospitalité, et même d'hospitalité monstrueuse, il y a, cependant, paraît-il, quelque chose de sévèrement interdit, et ce quelque chose est la petite hostie blanche dans laquelle Dieu bénit les hommes. Rien ni personne n'est proscrit de la puissante et libre Angleterre, et tous les partis, toutes les sectes, tous les rites, tous les emblèmes, tous les drapeaux peuvent se montrer dans la rue. Seul, le Saint Sacrement ne peut même pas y paraître... L'ostensoir d'or, notez-le bien, pourrait être promené sans l'Hostie, et l'État anglais, en ce cas, n'en serait pas atteint. Mais, avec l'Hostie, il n'est plus tolérable et devient on ne sait quoi d'effrayant. Contre l'Hostie, la loi se dresse, la Constitution se réveille, les sectes écumment, le gouvernement ne peut plus qu'agir et tout l'empire entre en révolution !

“ Ce qu'il y a de particulier dans ce fait extraordinaire, et dans ce fait qui est un fait comme le lever et coucher du soleil et l'existence même de l'empire britannique, c'est qu'il n'y a peut-être pas eu de plus grand événement psychologique au monde depuis cent ans, que chacun le sent plus ou moins, mais que personne ou presque personne n'ose le dire. Tout le fond mystérieux de l'Angleterre protestante se soulevant tout à coup, non pas contre les catholiques, puisque trois cent mille catholiques ont défilé dans Londres en cortège ; et non pas même contre le Catholicisme ou le Papisme, puisque prêtres et évêques étaient revêtus de leurs insignes et que le légat du Pape défilait à leur tête, mais uniquement contre l'Hostie, contre la Sainte Hostie, contre l'Hostie Divine ; et cela dans un pays de progrès matériel intense, dans un milieu d'affaires et de richesses terrestres étourdissantes, c'est le plus involontaire et peut-être le plus haineux, mais en même temps le plus solennel et le plus formidable acte de foi qui soit jamais sorti des entrailles d'une nation ! ”

## La naissance de l'Enfant-Dieu.

(Voir notre gravure)



UEL moment, que celui où Marie vit l'Enfant se reposer sur son voile, tendre vers elles ses petites mains et sembler, dans un langage muet, lui demander qu'elle le relevât ; lorsqu'elle le vit, lui le Dieu orphelin, demander le secours des bras d'une mère mortelle. Après un instant de silence sublime et d'immense joie, où Marie comme au jour du *Magnificat*, sentit son esprit, son cœur, son corps, tressaillir en Dieu son sauveur, elle offrit au nouveau-né un culte plus parfait que les Anges n'avaient pu le faire pendant les milliers d'années de leur existence devant le Trône de Dieu. Dans cet acte d'adoration et d'amour, Marie représentait toute la création aux pieds du créateur, *Verbum caro factum*. Par cet acte d'inexprimable mérite, la Vierge Mère inaugurerait les dévotions si variées de l'Eglise catholique envers la sainte humanité ; telles que celles du Sacré-Cœur, du Précieux Sang, du Saint Sacrement, de la sainte Enfance, de la Passion et les autres.

Nous aussi, adorons et prions. Voici *le Roi, le Seigneur, venez, adorons-le tous !* C'est par ce cri du cœur que l'Eglise appelle tous ses enfants autour du berceau de Jésus, son divin fondateur.

A partir de cette nuit mémorable où Dieu se fit si petit par amour pour les hommes, où une légion d'Anges descendirent du ciel entr'ouvert pour proclamer la grandeur et révéler la gloire de Jésus-Enfant, date l'affranchissement du monde et sa totale transformation. Le temps qui anéantit tout, hommes et choses, est resté impuissant devant l'œuvre de rénovation commencée en ce jour béni entre tous, dans un petit coin de la Judée ; cette œuvre divine s'est même toujours étendue, amplifiée d'une grandeur immense.

La crèche de Bethléem si froide, nue, s'est changée en nos tabernacles de marbre, d'or et de soie, d'où Dieu bénit les hommes, les éclaire, les fortifie et les console. L'étable délabrée, ouverte à tous les vents, s'est transformée en temples innombrables où l'art rivalise avec la richesse, d'où montent vers Dieu les prières et les soupirs de l'ardente foi et du vibrant amour.

Le cortège des premiers adorateurs se composa uniquement de quelques pauvres bergers auxquels les Anges venaient de révéler la grandeur du Nouveau-Né. Ce cortège comprend aujourd'hui des peuples entiers qui parlent toutes les langues et vivent sous tous les climats. Tous, à l'envie, avec l'accent du pur amour, chantent la gloire de Celui dont l'Eglise dit dans l'office de la fête de Noël :  
 " *Voici le Roi, le Seigneur, venez, adorons-le tous !* "

## RELIURE DU " PETIT MESSENGER. "

Nous continuerons, comme les années passées, à faire relier les collections du PETIT MESSENGER, qu'on voudra bien nous adresser.

Nous faisons deux sortes de reliure :

Reliure, toile rouge avec titre et plats dorés 25 cents, par la poste, 35 cents.

Reliure solide, cuir et papier, titre doré, 45 cents ; par la poste, 55 cents.

Nos abonnés voudront bien observer les avis suivants, pour l'envoi des collections :

1. Ne pas rouler les numéros.
2. Mettre son nom et son adresse, sur chaque paquet de Messagers.
3. Le prix des reliures est payable d'avance. Nous ne faisons pas d'envoi avec facture.

4. Le prix du port pour les collections brochées qui nous sont adressées, est celui des journaux soit 1 centin *par quatre onces*, soit 5 cents pour 12 numéros sans les pages d'annonces.

Mettez sur le paquet : *Revues* ou *Journaux*, (periodical) et non *Imprimés*.

N. B. — Vu le grand nombre de collections qui nous sont adressées, il faut environ quatre semaines, avant que les volumes puissent être retournés.

## PRIONS POUR NOS ABONNÉS DÉFUNTS.

*Montréal*: Adhémar Gagnon. — Ernest Robert. — Mlle M. Boucher. — Mme Adolphe Carpentier. — *Ste-Madeleine*: Horm. Palardy. — *St-Henri de Mascouche*: Mlle Luce Allard. — *Grosses-Rivières*: Mme Vve Michel Laganière. — *Lambton*: Mme J. B. Devault. — *New Bedford*: J.-Bte Henner. — *Pointe à Pic*: Louis Simard. — *St-Cuthbert*: Mme Vve Frs Rochette. — *Holyoke, Mass.*: Nazaire Nobert. — Arthur Jasmin. — *Springfield, Mass.*: Mme Rose Fournier. — *Chambord*: Edouard Binette. — *Jonquières*: Mme Johnny Brassard. — *Ste-Thérèse*: Mlle Rosa F. Labelle. — *St-Samuel*: Jean Bouffard. — *Burlington, Vt*: Mme Chs Delorme. — Aug. Meunier. — Mlle E. Gascon. — *Fraserville*: J.E. Marquis. — *Cap Santé*: Maurice Jacques. — *St-Ludger de Fraserville*: Mlle M.-Lse Ouellet. — Mme Olivier Nadeau. — *Deschambault*: Jos. Létourneau. — Jos. Marcotte. — Mme Jos. St Amand. — *Woonsocket, R. I.*: Mme H. Martineau. — *St-Joseph de Beauce*: Mme Ls Girard. — *Château Richer*: Mme Vve Elzéar Trépanier. — *Lac Bouchette*: Job Bilodeau. — *St Prime, Co. Lac St-Jean*: Mme Louis Légaré, zélatrice du "Petit Messager." — *Trois-Rivières*: Rvde Sœur Marie du Sacré-Cœur.

## RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Des étudiants. — 3 mariages. Des familles désunies. — Des guérisons. — Des hommes adonnés à la boisson. — Des malades. — Grâces d'emploi. — Un grand nombre d'intentions particulières.

## ACTIONS DE GRACES À JÉSUS-HOSTIE.

Plusieurs guérisons obtenues par l'intercession du V. P.-J. Eymard. — Remerciements à Jésus-Hostie pour un grand nombre d'intentions particulières.

## Sommaire du mois de Décembre 1908.

Pensée dominante: l'Apostolat de la communion fréquente. — Le Jubilé Sacerdotal de Notre Saint-Père le Pape Pie X. — La Messe des Sociétés de Gymnastique. — Sujet d'ad ration: le Cœur de Jésus, Fil. de Marie. — Décret relatif à l'introduction de la Cause de Béatification et de Canonisation du Vénérable Pierre-Julien Eymard. — Image-Souvenir des deux Jubilés de 1908. — Vénérable, (*poésie*). — Descends du Ciel, (*cantique*). — Acte de foi involontaire. — La naissance de l'Enfant-Dieu. — Reliure du Petit Messager. — Recommandations.

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.

M.  
rm.  
on-  
De-  
uis  
ke,  
s. ;  
es :  
—  
ne.  
—  
lle  
os.  
nu-  
me  
—  
u :  
ri-  
  
ré-  
—  
  
y-  
re  
  
~  
  
—  
a  
ar  
se  
y-  
e,  
n-  
s-  
—